

Calvinet

les nouvelles



Les vitrines de Calvinet



LÈCHE-VITRINES À CALVINET

A Calvinet, nombreux sont ceux qui s'attardent devant les vitrines de l'actuel « Point Info » pour contempler les expositions temporaires qui, depuis 2005, rendent compte de l'histoire et de la vie des Calvinétois. Les thèmes présentés constituent un véritable inventaire à la Prévert mais certains sujets restent plus longtemps en mémoire, compte tenu de leur originalité ou de leur beauté. L'exposition de Noël 2008, constituée des maquettes des maisons du bourg réalisées par monsieur Ernest Lavigne, en est une des plus récentes illustrations. En effet, au-delà de ce magnifique tableau, c'est une nouvelle fois l'adhésion et la participation de nombreux Calvinétois qui a permis de réunir à nouveau l'ensemble de cette œuvre.

L'utilisation des baies vitrées d'un local désaffecté pour animer le cœur du bourg est une initiative originale mais un art difficile. En effet, aménager dans un espace restreint des scènes à la fois esthétiques et informatives demande de l'imagination mais aussi quelques prouesses techniques. Cette expérience, Marie-France et Philippe Guiu la possèdent pour l'avoir exercée, de nombreuses années, dans leur magasin toulousain. Désormais, ils la mettent en œuvre uniquement « pour le plaisir des yeux » des promeneurs.

La réussite des expositions du « point info » ne repose pas uniquement sur le savoir-faire, elle tient aussi de la confiance et de l'aide des personnes qui prêtent objets ou documents. Dans ce contexte, toute contribution ou idée extérieure reste la bienvenue comme la participation des élèves de l'école à la réalisation des vitrines deux fois par an. Cet outil de promotion, représentatif de la vie du village reste ouvert à toutes les associations qui souhaiteraient valoriser leurs activités.

La municipalité soutient cette action en assurant l'éclairage nocturne des vitrines et en lui octroyant une subvention de 150 €, via le Comité d'Animation de Calvinet. Voilà une animation de village dont le coût reste modeste et qui se renouvelle près de huit fois par an.

Les artisans de cette aventure ont le sentiment que leur intérêt pour le patrimoine est partagé et ils sont heureux de savoir que tel objet ou tel document est désormais « sauvé » lorsque son propriétaire confie, après l'exposition : « je le mets de côté au cas où vous en auriez encore besoin ».

Ainsi, les vitrines de Calvinet restent un jeu éphémère et leur clin d'œil à l'actualité se veut avant tout plus aguicheur que malicieux... ainsi l'exposition des « pétassous » qui mettait en valeur l'ingéniosité et l'économie de nos aïeux n'avait pas valeur d'exemple en ces temps de crise.

Y faisant suite, nos deux écrivains et poètes nous ont permis de mettre leurs œuvres à l'honneur.

A suivre....



Calvinet Les Nouvelles n° 28 – Juin 2009 - bulletin municipal d'informations semestriel

Direction de publication : Edouard de Bonnafos – Ont participé à l'élaboration de ce numéro : Elisabeth Alliol – Pierre Coudere – François Danemans – Robert Malbos

Ce numéro a été imprimé à 300 exemplaires par Cantal Repro Aurillac

Editorial

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Editorial p 3

Activité municipale p 4

Vie de la commune p 8

Développement économique p 10

Les associations communales p 11

Histoire du village p 21

P'tit clin d'œil à Laura p 23

En pages extérieures :

Les vitrines de Calvinet

A l'heure où vous lirez cet éditorial, nous aurons voté pour nos représentants au Parlement Européen. L'Europe peut sembler bien loin de Calvinet mais nous n'échappons pas à la multitude de textes qui, une fois voté au Parlement, s'impose à notre vie quotidienne ; un exemple concret est celui de l'amélioration de l'environnement qui se traduit aujourd'hui, chez nous, par une réorganisation complète du ramassage et du traitement des ordures ménagères. Sans des décisions de principe contraignantes, nous aurions probablement conservé nos habitudes qui se seraient traduites, à l'avenir, par une destruction « à petit feu » de notre environnement. Cette élection n'est donc pas un geste anodin.

Au-delà de ce cadre général, et malgré la crise, Calvinet continue à aller de l'avant : une magnifique vitrine enrichit notre église, un premier lot de jolies plaques indiquant le nom des rues a été posé ; plusieurs associations de Calvinet ont participé à ces deux opérations. Le cabinet dentaire de Calvinet va déménager dans l'ancien local de tri de la poste après des travaux réalisés par la commune. L'atelier du fond du bourg est en cours de vente à la Société Agri-Volcans ; vous trouverez dans ce bulletin un article consacré à cette nouvelle installation. La commune participe pour environ un tiers du prix au voyage organisé par l'école pour les élèves du CP au CM2.

Mais voilà l'été. De nombreux vacanciers vont passer ou revenir à Calvinet. Soyons attentifs comme d'habitude à l'accueil que nous leur réservons. Merci aux nombreux membres des diverses associations qui participent pleinement à la réussite de leur séjour et à l'animation de Calvinet pendant ces mois d'été.

Bonnes vacances à ceux qui en prennent.

Edouard de Bonnafos



Séance du 23 janvier 2009

Piscine : face à la difficulté de recruter un maître-nageur qualifié pour la surveillance saisonnière (juillet/août) de la piscine, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec PROSPORT LOT, structure mise en place par la Direction Départementale Jeunesse et Sports du Lot pour centraliser les demandes d'emplois des maîtres nageurs sauveteurs.

Ensuite une discussion s'engage sur le fonctionnement de la piscine et du camping. Plusieurs points seront à revoir avant la saison touristique.

Camping-cars : le site retenu pour l'accueil éventuel de camping-cars se situera au Puech et sera vu prochainement sur place.

Atelier-relais : Monsieur le Maire fait part de son entretien avec le responsable de la société de commerce en aliments pour l'agriculture Agri-Volcans, filiale de Sanders, qui envisagerait d'ouvrir un magasin dans notre bâtiment du fond du bourg. Il se rendra à nouveau sur le site prochainement avec d'autres membres de leur société. Affaire à suivre. Dans le cas d'un aboutissement de ce projet, le cabinet dentaire serait proposé dans le bâtiment de la Poste. L'accès handicapés est à étudier. Une rencontre est fixée sur place le mardi 27 janvier.

Archives Départementales : découverte du site : le directeur des Archives propose une démonstration de recherche de documents audiovisuels sur le site des archives. Durée d'une 1 heure et demie, pendant la semaine du français, entre le 16 et le 23 mars. Proposition acceptée.

Nouvelle requête auprès du tribunal administratif : suite aux travaux de rénovation de la salle des fêtes, Mademoiselle Jeanne Aurières a déposé une requête auprès du Tribunal administratif de Clermont Ferrand, demandant une indemnisation du fait du bruit et de la diminution de la luminosité en raison de la construction liée à l'extension. La commune va rédiger un mémoire de réponse au Tribunal Administratif.

Dépenses d'investissement : l'article L.1612-1 du Code des Collectivités Territoriales, prévoit que dans l'attente du vote du Budget Primitif, le Maire, après autorisation du Conseil Municipal, peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts sur l'exercice précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette) ; le Conseil Municipal devant par ailleurs s'engager à inscrire les crédits nécessaires au budget 2009. Afin de ne pas retarder certaines opérations d'investissement et de garantir le respect des délais de paiement, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de mettre en application ces dispositions pour le budget 2009 de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite des besoins, sans dépasser 1/4 des crédits ouverts en 2008 et s'engage à inscrire les crédits correspondants au budget 2009.

Contrat d'entretien : considérant qu'il est indispensable d'assurer l'entretien régulier de la chaudière à gaz du bâtiment du fond du bourg, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de contrat établie par l'entreprise qui est intervenue lors d'une récente panne, société MDS à Aurillac. Après en avoir pris connaissance et délibéré, le Conseil Municipal accepte leur proposition de contrat pour l'année 2009, d'un montant de 133,65 € HT et autorise le Maire à le signer.

Questions diverses

- Communication de la notification du jugement du Tribunal Administratif concernant la requête de madame Evelyne Coudon-Malbert de déplacement de la stèle érigée en l'honneur des Anciens d'Algérie : la requête est rejetée.
- Une borne wifi est demandée par des habitants de Calvinet et des touristes au Point Infos.
- La famille Delort a signalé qu'elle n'était plus vendeur du terrain du fond du bourg.
- Pour mieux assurer la sécurité aux alentours de l'école, l'association des parents d'élèves demande une limitation de vitesse à 30 km/h. Celle-ci pourrait s'envisager du cabinet vétérinaire à la Poste. Ce projet sera vu avec les services concernés.

- La **place de stationnement réservée aux handicapés** sera prochainement matérialisée avec de la peinture.
- Une étude est en cours sur les diverses possibilités qui pourraient s'envisager à Calvinet pour **l'accueil de personnes âgées**.
- Monsieur le Maire a eu un récent entretien avec le cabinet de kinésithérapeutes anciennement installé à Calvinet. Ils n'ont pas de projet d'installation pour le moment.
- Le **bulletin municipal** devrait être distribué dans la première quinzaine de février.
- Suite à la **coupe d'éclaircie** dans les biens sectionnaires, il sera demandé à l'Office des Forêts la quantité de bois sorti et la réparation des dégâts causés sur la voie communale de La Forêt.

Séance du 06 mars 2009

Comptes administratifs 2008

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs et les comptes de gestion 2008 dont les résultats définitifs sont les suivants :

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE : résultat de clôture : excédent de Fonctionnement 114 733,56 € et déficit d'investissement de 92 676,38 € d'où un résultat définitif de 22 057,18 €

COMPTE ADMINISTRATIF A.E.P : résultat de clôture : excédent de Fonctionnement de 22 692,19 € et excédent d'Investissement de 39,81 €

Ensuite l'assemblée procède à la préparation des budgets primitifs 2009.

Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Montsalvy

Elle concerne la prise en compte de l'accueil des trois nouvelles communes de Prunet, Leucamp et Teissières les Boulies ; elle porte sur la représentation des communes, la prise en charge du multiple rural de Leucamp, de l'étang de Maurs, de la représentation des nouvelles communes au sein du Conseil Communautaire et du bureau. Par ailleurs les statuts sont mis à jour sur les points suivants : perte de la compétence pour l'entretien et l'aménagement des voiries ; ajout aux compétences d'une étude de travaux pour la piscine de Montsalvy et des études sur les services à la personne.

Les modifications proposées sont acceptées par le Conseil Municipal.

Local libéré par la Poste : A la suite du regroupement du tri postal à Montsalvy, La Poste ne va conserver que le local du guichet qui sera refait. L'extension sera proposée au dentiste. Il faudra réaliser la séparation des flux électriques entre les trois entités du bâtiment (logement, guichet et local dentiste) ; des travaux sont à prévoir très rapidement dans le local pour le dentiste.

Projet de chemin de La Forêt : Le CRPF du Cantal propose de faire un chemin forestier qui relierait la Croix de La Forêt à la route départementale 601 au niveau des camps de Bramarie. Ce chemin pourrait être utilisé par les propriétaires forestiers voisins. La participation demandée à la commune de Calvinet serait de 3 000 €.

Le Conseil Municipal est défavorable à cette proposition sans intérêt pour la commune.

Projet de règlement de location de la salle du club : il est proposé au Conseil un projet de règlement de location de la salle du club. Ce règlement précise que la salle est louée sans possibilité d'utilisation de la cuisine qui doit être réservée pour la cantine scolaire. Les tarifs retenus sont les suivants :

Personnes de la commune : 50 € sans chauffage, 75 € avec chauffage.

Personnes ou organismes extérieurs à la commune : 100 € sans chauffage, 125 € avec chauffage.

Le projet est retenu.

Site d'implantation de la table d'orientation de la chapelle du Puy Capel

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide d'implanter la table d'orientation près de la chapelle du Puy Capel sur la parcelle cadastrée A02 n°112, au bord de la parcelle 105, au sud de la parcelle 111, au bord du chemin ; quelques arbres seront coupés pour permettre son installation.

Nom de la place du haut du bourg

Une ancienne délibération du Conseil Municipal des années 30 proposait de nommer la place du haut du bourg "Léon Cazeaux". Calvinet-Patrimoine après consultation des intéressés avait proposé "place de l'église". Une nouvelle consultation de Calvinet-Patrimoine informé de cette délibération a confirmé le terme de "place de l'église". Le vote, sur demande de Monsieur le Maire, a confirmé cette proposition : "place de l'église" 8 voix, "place Léon Cazeaux" 1 voix.

Séance du 3 avril 2009

Vote des budgets primitifs

Le budget COMMUNE s'équilibre en *section de fonctionnement* à 341834,18 €, *section d'investissement* à 269 157,55 € après avoir affecté le résultat 2008 de 92 676,38 €. Les taux communaux des taxes locales ne sont pas augmentés.

Le budget EAU/ASSAINISSEMENT s'équilibre en *section de fonctionnement* à 67 658,19 € et en *section d'investissement* à 35 090,00 €.

Ces budgets sont votés à l'unanimité.

Voirie

- **Projet de réfection de la chaussée du bourg en enrobé par l'Équipement.** Avant cette réalisation, des vanes qui ne fonctionnent plus seront changées et des bouches d'égouts rehaussées.
- **Projet de vente du bâtiment communal du fond du bourg :** rencontre prochaine avec l'éventuel acheteur du bâtiment pour négociation du prix et de la location de la partie arrière du bâtiment en attendant que la commune ait une solution d'atelier communal.
- **Travaux de plomberie à la Gendarmerie** (réfection de la tuyauterie) : plusieurs entreprises vont être consultées.
- **Ancienne salle de tri de la Poste :** Des travaux seront réalisés pour l'installation du cabinet dentaire.
- **Plaques de rues :** Le dernier lot va être commandé : on rajoute à ce qui était prévu *La rue de la châtaigneraie, le chemin des Prades, le lotissement du Puech* et une deuxième plaque pour indiquer le *chemin du Salamidou*.
- **Subventions aux associations :** le Conseil Municipal demande la communication des bilans financiers de l'exercice précédent, avant le versement des subventions.
- **Salle des fêtes :** le règlement de la salle des fêtes sera modifié par rapport à l'utilisation des réchauds à gaz en intérieur et à même le sol. Une prise triphasée neutre sera placée dans la cuisine.
- **Randonnées en quad :** passage sur les chemins de Calvinet le samedi 11 avril (Comité des Fêtes de Cassaniouze) et le dimanche 12 avril (Moto quad Leynhac).

Séance du 11 avril 2009 :

Après négociations avec la société Agri-Volcans, filiale de Sanders-Centre-Auvergne, le Conseil Municipal décide :

- la vente de la totalité du bâtiment du fond du bourg et des deux parcelles cadastrées section AB n°480 et 251 pour un coût de 135 000 €
- la conservation par la commune d'une bande de terrain sur la partie sud des deux parcelles pour faire un chemin communal qui relierait la route à la parcelle n° 515 puis au chemin déjà existant un peu au-dessus pour une surface d'environ 250 m² à compenser par une bande de surface équivalente sur la parcelle 515.
- la location à la commune de Calvinet de la partie occupée par l'atelier communal pendant 1 an maximum pour un loyer mensuel de 200 € pour permettre à la commune d'installer l'atelier communal ailleurs.

Le cabinet Claveirole et Coudon est désigné comme géomètre pour le bornage. Les diagnostics obligatoires pour la vente du bâtiment seront réalisés. Si une construction de bâtiment, type hangar, est envisagée, trois cabinets d'architecture seront consultés : Cabinet ESTIVAL (CTACR), Cabinet METAFOR et Cabinet CASA-DEPAX.

Location à Madame Régine LECA d'un appartement dans la maison dont elle est propriétaire dans le bourg de Calvinet, du 1^{er} juillet au 31 août 2009 pour loger le maître-nageur. Le montant du loyer est 170 € par mois.

Information d'un courrier de Monsieur l'Inspecteur d'Académie faisant part de son intérêt pour un regroupement scolaire sur trois communes, avec Cassaniouze. Monsieur le Maire indique qu'il va discuter avec le Maire de Mourjou et les parents d'élèves.

Séance du 5 juin 2009

Délibérations

Emplois saisonniers : 80 H par mois sur les 2 mois d'été pour la piscine, placements et entretien du camping. Une personne en juillet, l'autre en août.

Création d'un poste d'agent technique 1er échelon (aide Alain Nugou). Du 1er juillet au 30 septembre, 4 H par jour, 20 H par semaine.

Indemnité gardiennage église de 118,02 €

Indemnités agents techniques : chaussures et petit équipement : 65,50 € par agent

Questions diverses

- Le **compromis de vente de l'atelier relais** a été signé. La vente définitive aura lieu courant juillet.
- Des discussions ont lieu pour **l'achat d'un hangar** qui servirait d'atelier communal et du terrain autour.
- Le Conseil Municipal considère que le **RPI avec Cassaniouze** ne pourra avoir lieu pour la prochaine année scolaire pour des raisons techniques de calendrier et la non-satisfaction par l'Académie des conditions préalables à l'étude de ce regroupement.
- Le 11 juin aura lieu à 20 H 30, à la salle des fêtes une réunion publique organisée par la Communauté de Communes. A l'ordre du jour le rôle de la communauté de commune et le problème de la collecte des ordures ménagères.
- Une commission constituée par la communauté de communes devra se charger d'un audit concernant l'accessibilité pour handicapés dans les bâtiments communaux.
- Les devis ont été reçus et les entreprises choisies pour la réfection des conduites d'eau (les deux colonnes montantes) à la gendarmerie et l'aménagement du local poste libéré, pour la nouvelle installation du dentiste. Une nouvelle demande devra être faite pour la plomberie et l'électricité car on n'a pas eu de retour. Les 2 cahiers des charges seront séparés.
- Le 20 juin un rallye national, sous l'égide de la Fédération Française de Sport Automobile se déroulera en partie sur le territoire de la commune. Il a été suggéré d'établir une buvette à Escanis, lieu de passage privilégié pour les spectateurs.
- Des représentants de la communauté de communes ont visité l'emplacement de la future aire de camping-cars situé face au terrain de football. Eau, électricité, égouts sont déjà en limite de parcelle. Début des travaux en automne.
- **L'appartement au-dessus de la mairie est libéré.** Il aura besoin de quelques travaux d'entretien avant d'être reloué.
- L'Equipement a informé la commune de la **réfection totale de la chaussée** dans la traversée de Calvinet. Il faudra rehausser quelques bouches et vannes.
- Passage à la mairie de **représentants de l'ONF** qui proposent une visite guidée concernant la gestion des sections boisées de la commune, au Conseil Municipal.
- Réinscription de la commune au concours des villages fleuris.
- **Le projet de Leynhac concernant les maisons pour handicapés** est toujours en cours. Il prévoirait une dizaine de maisons à Calvinet pour des parents de handicapés. Le projet est actuellement soumis au Conseil Général et au CROS qui validera ou non le projet.
- Problème de **cochons noirs** qui divaguent. Une battue pourrait être organisée sous la direction d'un lieutenant de loupeterie.
- **L'équipement de la salle des fêtes** va être complété comme prévu initialement.
- Le deuxième lot de **plaques de rues** va être commandé.
- Il faut penser à installer le **ballon d'eau chaude** de 15 l dans les toilettes de la mairie pour faciliter le ménage.
- **Les nouveaux arrivants** pourraient être accueillis par la commune au cours de l'animation des 13, 14 juillet.
- M. le Maire va tenter des démarches pour une **restructuration du club des jeunes** et une utilisation active et encadrée du local.

Prochaine réunion prévue le vendredi 10 juillet à 20 H 30

BIENVENUE ... Vous arrivez dans la commune ... faites-vous connaître auprès de la mairie afin que nous puissions vous convier à nos diverses manifestations et vous présenter, si vous le souhaitez, aux calvinétois(e)s dans l'un de nos bulletins municipaux.

MAIRIE : ouverture de la mairie : mardi, jeudi, vendredi de 13 H 30 à 16 H 30

Tél. : 04 71 49 94 32

site Internet non officiel : <http://pagesperso-orange.fr/annie.couderc/>

PECHE dans l'étang de l'Estanquiol du 21 juin au 13 septembre 2009. Les tickets seront en vente au bar des sports - Tarif inchangé : 5 € la journée - 35 € la saison

BAIGNADE Surveillée par un maître-nageur sauveteur du 1^{er} juillet au 31 août – possibilité de cours de natation
 Tarif inchangé : 1 € la journée 10 € le mois enfant- 15 € le mois adulte

ORDURES MENAGERES : LE POINT

La fermeture de la décharge, programmée au 30 juin 2009, s'accompagne d'une augmentation prévisionnelle des coûts de fonctionnement du service de collecte des ordures ménagères :

- Transport des ordures ménagères vers un nouveau centre d'enfouissement (avec un coût de dépôt de 100 € la tonne à Aurillac)
- Perte du bénéfice de la masse déposée annuellement par la Communauté de Communes de Maurs.
- Réhabilitation du site
- Hausse de la taxe générale sur les activités polluantes



Pour 2009, la part fixe est de 135 €

catégories	foyer	Personne seule	Résidence secondaire	gîte	Unité touristique	Professionnels catégorie 1	Professionnels catégorie 2	Professionnels catégorie 3
coefficients	1	0,8	1	0,8	1,5	0,5	1	2
Nombre actuel	1746	662	580		5	68	50	19
Tarif 2008	118	96	118	118	118	De 27,50 à 118		
Tarif 2009	135	108	135	108	202,50	67,50	135	270
Tarif 2010	155	124	155	124	232,50	77,50	155	310

CATEGORIE 1 Faible production	CATEGORIE 2 Production moyenne	CATEGORIE 3 Forte production et cartons
Artisans, banques, cabinets médicaux, administrations publiques, bureaux, travaux publics, transports, salons de coiffure, petits détails de commerce, ambulances et/ou taxis, parcs animaliers, notaires	Cabinets vétérinaires, ateliers de mécanique et assimilés, artisans avec commerces, boucheries, charcuteries, boulangeries, pâtisseries, quincailleries, cafés et/ou tabacs et/ou presses, services postaux, pharmacies	Commerces en matières premières agricoles, commerces d'alimentation générale, collèges, restaurants

Les membres de la commission "Environnement" et les services de la Communauté de communes ont travaillé de concert avec les différentes municipalités pour déterminer les conditions d'une rationalisation des circuits de collecte. Il s'agit ici de limiter les temps de collecte et de réduire différents postes de dépense (carburant, pneus ..) afin de compenser au mieux les surcharges de travail et les surcoûts inhérents au transfert des ordures ménagères vers Aurillac.



Dès lors, la définition des tournées suppose de privilégier la collecte en regroupement, implantés sur les axes principaux de circulation, plutôt que la collecte en porte à porte. Elle ne doit pas cependant constituer une contrainte pour l'usager. Le point de regroupement est donc situé sur une voie de passage.

La deuxième tournée est maintenue pour les professionnels relevant de la catégorie 3 (Cf. tableau) et les conteneurs situés à proximité des points d'apport volontaire. Malgré les efforts consentis, le montant de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères doit être revu à la hausse. Simplement, la hausse est moins conséquente qu'elle ne l'aurait été sans une rationalisation des circuits de collecte : la part fixe de la redevance est établie à 135 €. Globalement, les économies réalisées en rationalisant les tournées permettent de financer les transferts vers Aurillac. Le montant de la redevance est ainsi calculé en multipliant une part fixe par un coefficient déterminé en fonction de chaque catégorie d'usagers. La part fixe intègre l'augmentation des coûts de fonctionnement du service. Les coefficients rendent compte, de la manière la plus équitable possible, des quantités de déchets produites telles qu'appréciées de par l'antériorité du service.

Si toute catégorisation est par nature contestable, un traitement au cas par cas ne peut être envisagé. L'élaboration d'un règlement participe en ce sens d'une volonté de transparence.

Rappelons que les coûts de fonctionnement du service étant proportionnels aux volumes collectés, l'alternative la plus efficace et citoyenne à une réduction des coûts d'élimination des déchets consiste en une valorisation de ces mêmes déchets. *Jean BONNET et Philippe GRAS*

Tournées 2009 pour CALVINET

- ✓ Une tournée hebdomadaire **le jeudi** pour les ordures ménagères (sacs noirs) et le ramassage des cartons (même véhicule, un seul vidage).
- ✓ Une collecte complémentaire hebdomadaire sur des points de regroupement d'Ordures Ménagères et professionnels de cat. 3.

Déchetterie de Lafeuillade-en-Vézie

- ✓ Elle restera ouverte après la fermeture de la décharge. Vous pourrez donc continuer à y apporter encombrants, ferrailles, bois, tissus, gravats, déchets verts, huiles usées et piles.
- ✓ Rappel des horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi et vendredi de 13 H 30 à 17 H 30
Samedi de 8 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H 30
- ✓ L'accès au site reste gratuit et ouvert à tous les habitants de la Communauté de Communes du Pays de Montsalvy.



Pensez à composter vos déchets alimentaires végétaux : épluchures de fruits et légumes, essuie-tout. La communauté de Communes vend encore à tarif réduit (36 €) des composteurs bois. Commandes à la mairie ou auprès d'un adjoint.



Les petits riens qui améliorent le quotidien

LE CIMETIERE : L'achèvement de la clôture est en bonne voie. On met les « chapeaux » sur les murs avant un crépissage qui assurera la finition. Avec l'aide d'un adjoint, l'agent technique communal a installé un point d'eau au nouveau cimetière. Il a fallu notamment creuser une tranchée pour amener l'eau et assurer l'évacuation. Merci et bravo à Alain Nugou.

LA SALLE DES FETES : Encore un travail de notre agent technique qui a peint le local servant de rangement et de loge pour les artistes. Il a également carrelé les toilettes aménagées par nos bénévoles. Achat et livraison d'une auto-laveuse pour assurer un ménage complet de la surface importante de l'ensemble. Rien de changé pour les loueurs qui devront assurer le balayage classique et le dégraissage éventuel de la cuisine et du carrelage. La machine ne sera utilisée que par les employés communaux ou éventuellement les adjoints.

PLAQUES DE RUES : La première série a été posée, soit 13 plaques. Il convient maintenant de commander et poser la série complémentaire avant l'attribution de numéros.



AGRI-VOLCANS

L'atelier du fond du bourg était sous utilisé depuis l'ouverture de la nouvelle salle des fêtes : une partie est occupée par l'atelier communal et le reste, la surface correspondant à l'ancien magasin était utilisé pour la gymnastique hebdomadaire et pour quelques manifestations occasionnelles.

A la fin de l'automne 2008, grâce à un membre du conseil municipal, nous prenions contact avec quelqu'un qui recherchait ce type de bâtiment pour la Société Agri-Volcans.

La première rencontre sur place a eu lieu le dimanche 14 décembre 2008, journée mémorable du marché de Noël avec une neige abondante qui bloquait toutes les routes. Il faut croire que notre acheteur éventuel était intéressé car il est venu d'Aurillac, certes avec un peu de retard, mais il était bien présent.

Nous avons rencontré plusieurs fois la société Agri-Volcans pour mieux se connaître et pour trouver des solutions aux contraintes des uns et des autres.

La Société Agri-Volcans est une filiale de Sanders Centre France qui distribue des engrais, de l'aliment pour bétail et du petit matériel agricole. Elle possède déjà quatre magasins dans le Puy de Dôme, à Tauves, Rochefort Montagne, La Bourboule et Besse.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Nous avons signé avec la Société Agri-Volcans une promesse de vente de la totalité du bâtiment en mai 2009. Le gérant du magasin de Calvinet, Laurent Martres, a déjà commencé son activité dans la partie magasin du bâtiment et il y est présent tous les matins. La vente devrait être finalisée courant juillet.

Les accords prévoient que la commune conserve une bande de terrain de 6 mètres près du ruisseau pour accéder à la parcelle qui est derrière l'atelier. De plus Agri-Volcans a acheté la totalité du bâtiment et loue à la commune la partie atelier communal pendant un an.

A terme, Agri-Volcans va créer plusieurs emplois à Calvinet.



Persuadés de l'importance d'avoir à nos côtés, chaque jour, les entreprises de Calvinet, un courrier leur a été adressé le 15 mai 2009 afin de leur donner l'opportunité de mettre en avant leur activité. Nous espérons, de ce fait, vous présenter dans les prochains bulletins les entreprises nouvelles mais également les entreprises existantes.

Chefs d'entreprise, si cette opportunité vous tente, nous vous rappelons qu'il convient de vous rapprocher de l'un des membres de la commission « bulletin municipal » ou de la secrétaire de mairie ... nous sommes à votre disposition pour vous aider à rédiger votre article si vous le souhaitez.

L'Association des Parents d'Élèves

L'A.P.E., association des parents d'élèves de Calvinet Mourjou pour ceux qui ne la connaissent pas encore, a pour but de récolter des fonds pour :

- ✓ permettre aux enfants d'aller à la piscine, à la bibliothèque, à diverses sorties scolaires prévues par les institutrices,
 - ✓ d'acheter du matériel dont elles auraient besoin (appareil photo numérique par exemple...)
 - ✓ et, tous les 3 ans, de financer en partie un voyage scolaire,
- et cela grâce à des manifestations désormais connues et reconnues...

Après les manifestations organisées en 2008 (marché de Noël ...) dont nous vous avons parlées dans le dernier bulletin,



un carnaval a été organisé au printemps pour la plus grande joie des enfants. Ils ont animé le village le temps d'un défilé avant d'aller voir un petit spectacle et déguster un délicieux goûter.



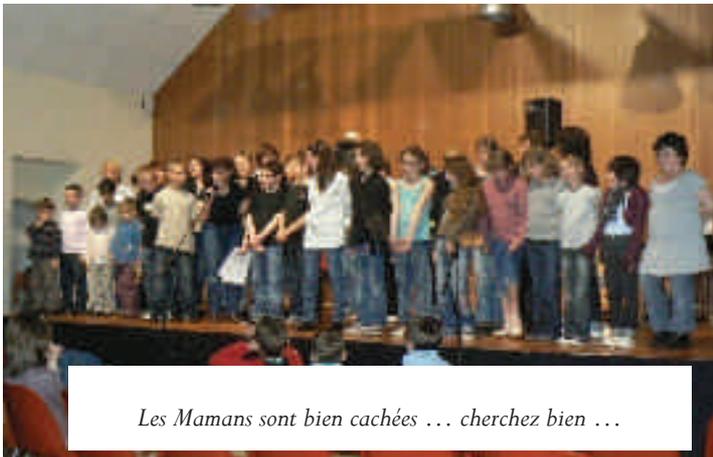
PLACE AUX ARTISTES !!!!! ... Les trois dernières manifestations en date ont également connu de francs succès :



la soirée théâtre le 24 avril 2009 avec le groupe COS'ART d'Aurillac qui nous a interprété « *LA SURPRISE* » de Pierre SAUVIL ... une pièce très sympathique et drôle pendant laquelle petits et grands ont bien ri devant quelques pitreries de M. Morin !

Devant ce succès, nous pensons renouveler l'expérience.

Autre manifestation très attendue ... celle de la désormais traditionnelle « **soirée chants** ». Cette soirée est préparée à l'initiative des maîtresses qui tout au long de l'année scolaire apprennent des chansons aux enfants. Ceux-ci sont fiers de les interpréter devant parents, grands-parents, lesquels attendent ce moment avec impatience.



Les Mamans sont bien cachées ... cherchez bien ...

Encore BRAVO pour le répertoire choisi par les maîtresses et interprété sans fausse note par les enfants !!!

Et nouveauté cette année, les mamans sont elles aussi montées sur l'estrade pour interpréter une chanson de Julien Clerc « Ce n'est rien » accompagnées des enfants (heureusement !!! car pour elles « c'était beaucoup »!!!!.....) moment très touchant et agréable.

La seconde partie a été assurée, même plus qu'assurée, par nos désormais « vedettes » de Calvinet que d'ailleurs nous allons louer très cher.... avis aux amateurs... !!! Ils ont fait un véritable show avec des chansons connues, anciennes et nouvelles, adaptées à tous les âges ; vous en avez sûrement entendu parler !!!! ils ont mis une ambiance de folie, les enfants ont même fini sur la scène et on a tous chanté « Oh Champs Elysées » accompagnés des guitares et du synthétiseur.

Merci donc à Pierre, Vincent, Clément, Louis et les Jean-Marie's qui nous ont fait partager leur passion de la musique et de la chanson, et qui, nous l'espérons, auront donné des envies à certains !!! Et tout ceci bénévolement au profit de l'association.... on les réserve déjà pour l'année prochaine !!!



Le bénéfice de cette soirée servira cette année directement au voyage scolaire des élèves (de la grande section au CM2, soit plus de 30 enfants concernés), du 22 au 26 juin sur l'ILE D'OLERON, avec toutes les activités possibles (pêche, visite de fort....) voyage financé également par les mairies et les familles pour un coût total de 9 750 € et pour les plus petits qui iront au château du Colombier une journée, et bien entendu à la piscine (les séances ont commencé début mai et se terminent fin juin) et permettra de débiter une nouvelle année scolaire en pleine forme.... La dernière manifestation, la FETE DE L'ECOLE, le 14 juin à MOURJOU (date avancée en raison du voyage scolaire) a été également fort appréciée ... les enfants sont encore montés sur scène et ont interprété à merveille les chants, danses, poèmes ... appris avec les maîtresses ... ateliers enfants, paëlla, lâcher de ballons ... et même, nouveauté cette année, vente aux enchères... tout était réuni pour que la fête soit réussie !!!



L'APE vous souhaite de bonnes vacances et vous attend dès la rentrée pour de nouvelles manifestations.

Bidouilles en ligne

Du nouveau cette année chez Bidouilles : un site internet a été créé afin de vous permettre de mieux nous connaître, consulter les dates d'ateliers enfants ou adultes, mais aussi de revoir les fiches des techniques que nous avons pratiquées ensemble...

Chaque article est illustré par les photos des réalisations des stagiaires et un livre d'or permet à chacun de laisser un commentaire sur les ateliers, la boutique (ou l'animatrice !) et vous pouvez dès à présent vous régaler en lisant les quelques dédicaces déjà enregistrées.

Si vous avez internet ou si vous avez l'occasion de vous connecter chez un parent ou ami, n'hésitez pas à venir y jeter un œil et nous faire part de vos remarques constructives www.kamayou.com

Pourquoi kamayou?

Nous devons trouver un nom « facile » à retenir mais surtout nous démarquer car les « bidouilles » et « bidouilleurs » envahissent le net et nous ne voulions pas nous noyer dans la masse.

Rassurez-vous si vous avez déjà oublié le nom du site, en tapant « *bidouilles Calvinet* » dans votre barre de recherche, vous nous trouverez vite!

Parallèlement, une boutique en ligne est en train de voir le jour pour remplacer celle que nous avons dû fermer depuis que notre vendeuse bénévole a repris une activité professionnelle.

Outre le fait que nous ouvrons ainsi nos ventes à la France entière, vous pourrez consulter cette boutique comme un catalogue, y faire votre choix et prendre livraison de votre achat au siège de l'association chez Philippe et Aurella Chabut à Calvinet.

Nous profitons de cet article pour saluer nos nouveaux stagiaires venus des villages alentours, nous accueillons ainsi avec plaisir des bricoleuses qui pourront nous enrichir de leurs connaissances et de leur vécu.

Cet été, il n'y a pas d'ateliers de prévu (pour l'instant) mais nous vous attendons nombreux pour des ateliers « détente et partage » dès la rentrée prochaine.

Bidouilles vous propose également de vous aider à donner une seconde vie à vos films et photos en copiant sur DVD vos films de famille ou vos photos soit en les copiant tels qu'ils étaient à l'origine, soit en créant un montage avec musiques, transitions et textes. Vous pourrez ainsi les visionner sur votre télévision (ou les offrir).

Nous pouvons aussi vous montrer simplement comment le faire vous-même.

Et n'oubliez pas notre devise avant de jeter; ce qui ne vous sert plus, nous le récupérons pour les ateliers !!!

(* Les programmes, tarifs, dates et modèles sont consultables à la boutique de l'association auprès d'Aurella 04 71 49 66 50.



L'A.D.M.R. du Haut-Célé

Pour tout renseignement concernant le service portage de repas, vous pouvez contacter :

M. Capredon au 06 45 00 15 86 (livreur) ou Mme Fau Léa au 04 71 47 82 09 (responsable du portage de repas).

Notre association se veut toujours à l'écoute de chacun et s'efforce plus que jamais à aider les personnes qui en ont besoin, à améliorer leur quotidien. Pour cela les horaires de bureau restent inchangés, ils sont les suivants :

Lundi et jeudi : 8 h 30 – 12 h et 12 h 45 – 16 h 15 - Mercredi : 8 h 45 – 11 h 45

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de renseignements ou de dossier au numéro suivant : 04 71 49 69 94 (bureau de Calvinet).

L'A.S.E.D. du Cantal

L'A.S.E.D. du Cantal ... une large gamme de services à domicile.

Notre rôle est de faciliter, d'accompagner la vie à domicile des personnes fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap ou se retrouvant dans une situation ponctuelle délicate, mais aussi d'aider les familles et les actifs dans les tâches de tous les jours. Notre intervenante à domicile vous aidera à l'accomplissement des tâches et des activités de la vie quotidienne en veillant à préserver l'autonomie des personnes aidées :

- Activités domestiques : entretien du logement, du linge, approvisionnements divers, préparation des repas...
- Activités d'accompagnement social : aide aux sorties, aux démarches administratives courantes, Accompagnements divers (visites médicales, promenades, loisirs ...)
- Aide à la personne : aide à la toilette, à la mobilité, à l'habillage, à la prise de médicaments, des repas...
- Garde de nuit : dans le cadre du service mandataire

L'association emploie sur le secteur de Calvinet, Cassaniouze et Mourjou 18 personnes et aide 52 personnes âgées, malades, handicapés ou actifs.

Votre interlocutrice sur le secteur : Nadine DELPUECH – Tél. : 04 71 62 30 11 tient une permanence à la mairie de Calvinet le 3^{ème} vendredi de chaque mois de 14 H à 16 H.

Calvi.net - L'informatique pour tous



L'association a organisé son stage d'initiation informatique annuel qui a réuni 8 personnes, en février mars de cette année. Au programme la maintenance du PC, le nettoyage, la défragmentation, la protection. La deuxième partie du stage consistait à découvrir et utiliser le logiciel gratuit de Google, Picasa 3. Un logiciel rapide, efficace et intuitif qui permet de résoudre la plupart des problèmes de l'image numérique : stockage, classement, corrections, utilisation dans les E-mails, les albums, pour l'impression, l'archivage sur CD ou DVD. Ce fut aussi l'occasion en conclusion de découvrir un certain nombre de logiciels gratuits mais efficaces qui couvrent la plupart des besoins du public.

Rappelons à cette occasion que les stages de CALVIN.NET sont ouverts à tout le monde et accessibles à tout public même débutant. Le but est de faire découvrir l'informatique et internet au plus grand nombre, de montrer l'utilité d'un produit qui s'avèrera bientôt indispensable dans tous les foyers. Cela se passe dans la plus parfaite convivialité comme en témoigne la petite dégustation de gâteaux maison accompagnée de cidre, apportés par des participants au cours de la dernière séance.

Le Club de Pétanque



Vous souhaitez nous rejoindre ? N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'un responsable : Alain JANY au 04 71 49 91 33 ou Julien LISSAC au 04 71 49 66 44.

On vous donne rendez-vous sur la place du village tous les vendredis soirs de juillet et août, concours organisés sur la place ouvert à tous, licenciés ou non. Tireurs, pointeurs ... venez nombreux !

Le Tennis Club de la Châtaigneraie



L'Assemblée générale du 25 mars 2009 a préparé le programme de la saison et a validé le nouveau bureau :

Président : Jean-Marie Albiol – 06 83 85 32 56

Trésorier : Jean-Marie Malgouyres

Secrétaire : Danielle Lissac – 06 76 82 37 56

Après la longue trêve hivernale, le Tennis Club de la Châtaigneraie a repris le chemin des cours et les jeunes pousses peuvent à nouveau profiter des leçons dispensées par les éducatrices et éducateurs du Club qui chaque samedi matin œuvrent bénévolement ; qu'ils en soient à cette occasion vivement remerciés !

Devant le succès obtenu l'été dernier et les fortes demandes, les dirigeants du club ont décidé de remettre en place un stage durant le mois d'août. Pour plus de renseignements concernant ce stage ou les cours de mini-tennis, n'hésitez pas à contacter l'un des membres du Club.

Nous vous rappelons également que vous pouvez réserver un cours de tennis auprès du café des sports chez André LACOSTE au « *Café des Sports* » à Calvinet.



*Petits et
grands ont
repris le
chemin des
cours*

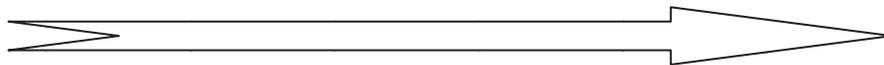


Bon été à tous et à très bientôt pour échanger quelques balles sur les cours du Puech !!!

Calvinet Sportif Foot



1929



2009

Calvinet Sportif vous rappelle le rendez-vous les **8 & 9 août prochain**
pour les **80 ans du club**

Pour en savoir plus sur notre club :
www.calvinetsportif.com





ASSEMBLEE GENERALE DU 6 FEVRIER 2009

La réunion se déroule à partir de 20 h 30 en présence d'une quinzaine de personnes, ce qui est bien maigre et décevant. Edouard de Bonnafos, maire, en déplacement est excusé. Josette Bonnet, présidente, conduit les débats.

BILAN ANIMATIONS DEPUIS L'ASSEMBLEE GENERALE DU 13 MARS 2008

Elles comprennent les *animations destinées à collecter quelques recettes* afin de pouvoir entreprendre *des actions de défense du patrimoine local*.

ANIMATIONS

- Vide-grenier de la fête le 16 août grâce aux objets donnés.
- Journées du Patrimoine des 20-21 septembre avec visite commentée du cromlech de La Rouquette et du Patrimoine bâti grâce aux propriétaires du lieu
- Beau succès de la foire aux potirons à Lafeuillade le 12 octobre



DEFENSE et promotion du PATRIMOINE LOCAL

- Financement du blason Calvinet-Monaco sur les plaques de rues qui vont être apposées par la commune.
- Nettoyage du Puy Majou le 27 juin

BILAN FINANCIER

Des documents sont distribués et commentés par la trésorière Annie Couderc, permettant à chacun de se faire une opinion précise du succès des différentes manifestations et des interventions financières de l'association en faveur du patrimoine local. A retenir une somme en caisse de 19 895 € environ pour les interventions futures.

Projets d'interventions pour l'amélioration du patrimoine en 2009

- **A repeindre :** Bois du lavoir de Vergne, Croix de fer de Vergne ainsi que les croix de Lafage et d'Ayrolles, Croix en bois de l'entrée du cimetière et du calvaire du Puy Majou, Grille de la vieille fontaine
- **A sabler :** Croix du Faisan en pierre
- **A créer :** table d'orientation au Puy Capel, sentier botanique (suite de l'étude)
- **Contrôle du balisage** des chemins pédestres

PROJETS D'ANIMATIONS

- Quine du 2 mai
- Journées Patrimoine des 19-20 septembre avec découverte des anciens vêtements liturgiques de Lamothe et la découverte du vieux Calvinet

CARTE D'ADHESION

Elle reste proposée à 10 €. La proposition consistant à envoyer un courrier dans chaque foyer pour inciter les habitants à cotiser est renouvelée par l'Assemblée. La maquette du document est acceptée moyennant mise à jour en fonction des éléments nouveaux et photo vieille fontaine fleurie.

Les cartes seront diffusées uniquement pour l'année en cours.



PARTICIPATION A L'ACHAT DU PHOTOCOPIEUR COULEURS DE LA MAIRIE : 100 €

La mairie l'a acheté dans la version couleur pour les associations (qui jusque là utilisaient des imprimantes couleurs) à condition qu'elles participent au financement de l'écart de prix par rapport au N&B.

CONFIRMATION DE L'APPELLATION « PLACE DE L'ÉGLISE » POUR LA PLACE DU HAUT DU BOURG

Suite à la demande d'un conseiller municipal qui souhaitait que cette place soit appelée Léon Cazeaux (délibération d'un Conseil Municipal de 1928), le Conseil Municipal a redemandé l'avis de Patrimoine qui avait travaillé sur le projet de plaques de rues. La décision a été confirmée après un vote dans ce sens à l'unanimité des membres présents.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Thérèse Bru est élue en remplacement de Marie-France Guiu jusqu'au terme du mandat en 2011.

Nouveau bureau : Pas de changement : Josette Bonnet (présidente), Annie Couderc (trésorière), Thérèse Falières (trésorière adjointe), Pierre Couderc (secrétaire).

Succès du quine du 2 mai 2009 Une fréquentation inhabituelle de personnes venant de l'extérieur et de nombreux cartons vendus on fait que le bénéfice s'est avéré en augmentation par rapport à l'an passé. Merci à tous les participants, tous les acheteurs et les généreux donateurs qui ont permis ce succès. Calvinet-Patrimoine pourra ainsi poursuivre ses objectifs immédiats : table d'orientation, blason des nouvelles plaques de rues et sentier botanique.

19 et 20 septembre 2009 : Journées du Patrimoine

CALVINET-Patrimoine vous propose

Samedi 19, à partir de 20 H le repas traditionnel avec Pot-au-feu suivi du spectacle de théâtre

Dimanche 20, à partir de 15 H : découverte des anciens vêtements liturgiques du château de Lamothe et découverte du vieux Calvinet.

Comité des Fêtes



FETE DE LA SAINT-LOUIS les 22 et 23 août 2009

Samedi 22 août

8 H Dégustation de tripoux au lac de l'Estanquiol

9 H Concours de pêche à l'étang

12 H Apéritif à l'étang

De 14 H à 18 H Concours de pétanque en doublettes (ouvert à tous)
Concours de Quilles

Fête foraine

20 H Repas dansant (20 €)

Avec David Arnaud et son orchestre

Dimanche 23 Août

10 H Messe de la St Louis suivi du dépôt de gerbe

11 H Vin d'honneur offert sur la place de l'église

15 H Spectacles gratuits « histoire de rire » avec René Casenave

16 H Les Bateleurs du Poitou

17 H Thé dansant avec Yannick Laybros

19 H Apéritif

20 H Assiette auvergnate (8 €)

21 H Retraite aux flambeaux

22 H Spectacle pyrotechnique sur le lac

(Entrée 2€ donnant droit au tirage de tombola)

22 H 30 Bal gratuit sur la place

23 H Tirage de la tombola

Voyage en Alsace : Il a eu lieu du 19 au 25 juin inclus. Un beau programme de visites pour les 31 participants.

EPIPHANIE : il est de tradition, depuis les débuts du club, de profiter de cette occasion pour organiser un après-midi récréatif, en général un mercredi. Ce fut l'occasion, ce 9 janvier, de préciser quelques activités du club et de proposer quelques images du voyage dans le Morbihan et des animations de Calvinet. Suivait un goûter avec dégustation de la galette accompagnée d'un petit verre de rosé ou d'un pétillant. Une rencontre agréable et conviviale qui a réuni une cinquantaine de personnes au club.



Quine : Il s'est déroulé cette année dans la salle des fêtes rénovée particulièrement agréable pour ce genre de manifestation. Le public et les adhérents avaient répondu présents puisqu'il a fallu rajouter des tables. Il faut dire que de jolis lots étaient proposés avec notamment la célèbre console de jeux Wii et un GPS. Merci à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette soirée.

SORTIES REPAS



Poules, poulettes, œufs.

Le second repas, le 29 avril consistait entre-autres à une dégustation exceptionnelle de chevreau au restaurant des sports. La salle s'avérant trop petite, il a été servi à la salle des fêtes. Menu également apprécié tant pour la truite au lard que pour le chevreau.



Dégustation de chevreau à la salle des fêtes

Comité d'Animation de Calvinet

Assemblée Générale du Comité d'Animation du vendredi 27 mars 2009

Bilan 2008

13-14 JUILLET : Spectacle Wally le 13. Un spectacle pour rire et à renouveler.

Pique-nique habituel le 14 juillet, succès garanti avec le soleil. Familles élargies et amis se retrouvent pour partager et déguster les réalisations de nos cordons bleus.

CINQUIEME MARCHE DE NOEL : Des tracts et des affiches encore réussies. 70 exposants annoncés pour le dimanche, 7 chapiteaux, un dimanche grandement contrarié par une abondante chute de neige. Un bilan financier qui reste positif grâce aux subventions, à la défection d'animations et aussi aux recettes de nos bénévoles : merci pour les boissons chaudes ! Un courrier avec bilan, fiche critique et demande d'option pour le prochain marché a été adressé aux exposants 2008.

BILAN FINANCIER : présenté par Jean-Luc AURIERES, il laisse apparaître une gestion saine et un solde positif de 13 321,82 € (87 385,41 F) qui sera bien utile pour les prochaines manifestations et notamment le sixième marché de Noël.

Projets 2009

13 JUILLET : On renouvelle le repas de l'an passé avec dégustation de chou farci et saucisse suivi du bal populaire avec l'orchestre Méallet (3 exécutants)

14 JUILLET : l'habituel pique-nique, inauguré par Chronogyre en l'an 2000 à l'occasion de la fête de la méridienne, sera reconduit au camping s'il fait beau, avec tout le succès qu'il mérite.

MARCHE BIO le 1er août en principe. On en est encore au stade des contacts à l'écriture de cet article. Ce projet pourra-t-il se réaliser dès cette année ? Il serait appelé à se substituer au marché champêtre abandonné par la Communauté de Communes et l'association Cantonale des Marchés Champêtres du Pays de Montsalvy.

SIXIEME MARCHE DE NOEL :

Il aura lieu les 19 et 20 décembre prochains afin de retrouver la date initiale du marché qui se trouvait régulièrement retardé par le jeu du décalage du calendrier.

On reconduira le marché aux mêmes emplacements qu'en 2008 qui se sont montrés satisfaisants.

Pour apporter une autre touche d'originalité, il a été proposé de faire venir un manège traditionnel de chevaux de bois. Idée séduisante mais le contact trouvé est éloigné et le manège tout petit. On peut peut-être en trouver d'autres mais les prix semblent dissuasifs.

On reprend en principe l'AME Vitrac le samedi après-midi et on contacte Christ et Isa avec l'orgue de Barbarie, sinon on redemande Crèvecœur ou on contacte celui de la région de Rodez.

On contacte cette année les Petits Chanteurs de la chorale du Puy (Petits Chanteurs du Mont Anis) avec qui on avait eu des contacts l'an passé. Le programme pourrait ressembler à ceci :

✓ samedi 19 : marché de 10 H à 18 H

Tout l'après-midi, buffet, buvette salle des fêtes, animation musicale par l'AME de Vitrac, animation de rues avec Père-Noël, rois mages et promenades en calèche. A partir de 17 H, illuminations de rues et de la place Bonnefon. A 19 H 15 Messe animée par les Petits Chanteurs du Mont Anis.

✓ **dimanche 20 : marché de 10 H à 18 H**

A partir de 11 H aubade salle des fêtes des Petits Chanteurs du Mont Anis L'après-midi, à partir de 15 H concert des Petits Chanteurs du Mont Anis, animation de rues avec Orgue de Barbarie, Père-Noël, Rois mages, Défilés et balades en dromadaires avec les rois mages, promenades en calèche.

A partir de 17 H, illuminations de rues et de la place Bonnefon. A 19 H : Pot amical pour les exposants et les bénévoles. Repas en commun moyennant participation.

BUREAU ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rien de changé au Conseil d'Administration et au Bureau. La question est posée concernant une réorganisation possible du Comité d'Animation. La plupart des représentants des associations et des commerçants sont régulièrement absents aussi faudrait-il revenir peut-être à un Conseil d'Administration plus classique. Souhait également de motiver plus de bénévoles surtout en dehors des seniors. Chacun est le bienvenu pour que perdure un marché de Noël connu de loin maintenant et qui devient l'affaire de tous à Calvinet.

QUESTIONS DIVERSES

Possibilité d'accueillir Wally dans son nouveau spectacle dans le cadre de la création d'une saison culturelle avec la participation de la communauté de communes du pays de Montsalvy.

BUREAU ACTUEL DU COMITE D'ANIMATION DE CALVINET :

Président : Pierre COUDERC

Vice-président : Henri BONNET

Secrétaire : Philippe GUIU

Secrétaire adjointe : Raymonde LAVIGNE

Trésorier : Jean-Luc AURIERE

Trésorière adjointe : Danielle LISSAC

Le Comité d'Animation vous propose

Lundi 13 juillet 2009

Fête nationale du 14 juillet

20 H repas avec entrée, chou farci, saucisse, fromage et dessert

23 H bal populaire du 14 juillet avec l'orchestre Claude Méallet (3 exécutants)



Mardi 14 juillet 2009

A partir de **12 H**, terrain de camping

apéritif offert par le Comité suivi du **pique-nique** géant.

Chacun apporte son panier

Et maintenant,

... retrouvez la rubrique ... Histoire du village

La présente rubrique a pour objet de présenter un document se rapportant à l'histoire du village et de solliciter la réaction des lecteurs afin de recueillir une précision, une anecdote, un témoignage etc.

Les lecteurs voudront bien se rapprocher de la commission Bulletin municipal qui rendra compte des précisions recueillies dans le prochain bulletin.

La Fête de la Saint-Louis donnait lieu autrefois à une attraction : la réalisation de mouvements de gymnastique sur le foirail (Place Jean de BONNEFON).

La date de la photo carte reproduite ci-dessous n'a pas pu être déterminée.

Compte-tenu des tenues vestimentaires, elle semble pouvoir être datée des années 1920.

Grâce à Messieurs Jean MALBOS et Jean-Marie GASTON, le personnage central a pu être identifié : il s'agit de Monsieur GARROUSTE, pharmacien à ARPAJON-SUR-CERE et Président de l'ARPAJONNAISE, société de gymnastique de cette commune.

Monsieur GARROUSTE était l'oncle d'Anne-Marie GASTON (née GARROUSTE).



L'Auvergnat vu par ... Guy de MAUPASSANT (1850 – 1893)

Natif de FECAMP (Seine-Maritime), Guy de MAUPASSANT passe la majeure partie de son enfance en Normandie. Concomitamment à son emploi dans la fonction publique à PARIS, il écrit de nombreuses chroniques et des contes dans les journaux. Grâce notamment à Gustave FLAUBERT, il a pu intégrer les milieux littéraires.

Romancier naturaliste, il passe à la postérité pour ses nouvelles et romans, dont *Mont-Oriol*.

Il découvre l'Auvergne thermale au mois de juillet 1883 en effectuant une cure à CHATELGUYON (Puy-de-Dôme) pour y soigner des troubles digestifs et cardiaques. Il y séjournera à nouveau à l'été 1885.

Dans une chronique intitulée *Petits voyages – En Auvergne*, publiée dans le journal *Gil Blas* le 17 juillet 1883, MAUPASSANT décrit l'Auvergne comme la « terre des Malades » :

« *Tous les volcans éteints semblent des chaudières fermées où chauffent encore, dans le ventre du sol, les eaux minérales de toute nature (...)* »

Après avoir constaté que Clermont-Ferrand « *semble uniquement habiter par des paysans, tant on y rencontre des gens en blouse* », il décrit l'Auvergnat ainsi :

« *L'Auvergnat manque d'élégance native. Il n'est pas fier comme l'Arabe, arrogant comme l'Espagnol, élégant et coloré comme l'Italien. Mais il n'a pas l'air non plus hâbleur comme le Méridional, ni rusé comme le Normand. Il semble honnête, simple et bon. On se sent ici chez un peuple de braves gens.* »

Le MAUPASSANT romancier dément quelque peu le MAUPASSANT chroniqueur si l'on s'attarde quelque peu sur le personnage du Père Oriol, paysan madré, dans *Mont-Oriol*, roman publié en 1887, inspiré à l'auteur par ses séjours à Châtelguyon.

L'action se situe à Enval, commune des environs de Riom et de Châtelguyon.

Le Père Oriol, « *le plus riche paysan de toute la contrée* » découvre trois sources en dynamitant un rocher avec son fils, surnommé Colosse « *qu'on prononçait en Auvergnat Coloche* ».

Oriol soudoie un braconnier, Clovis, dont tout le monde pense qu'il est infirme, pour prendre des bains dans l'eau de l'une des sources découvertes et ensuite marcher au vu de la population.

La famille du marquis de Ravenel est à ce moment-là en cure à Enval. Le gendre du marquis, banquier, a tout de suite l'intention de créer une nouvelle station thermale. Après d'âpres négociations avec Oriol, il crée une société dans laquelle il associe ce dernier.

Les filles du Père Oriol sont décrites par l'un des personnages du roman comme « *deux types de notre race, de la bonne race auvergnate (...)* Elles avaient la mâchoire et le front un peu forts de la race auvergnate (...)

L'Auvergnat parle bien sûr en chuintant :

En parlant du vin : « *Vous allez goûter ché lui-là* »

Ou encore ce dialogue entre Oriol et Clovis, que l'auteur mâtime de patois :

« *-Veux-tu gagner une pièche de chent francs ?*

-Fouchtra, quo sé damando pas

-Eh bien, mon païré, v'là ché qui faut faire »

Si MAUPASSANT affirme que « *les Auvergnats ne sont point moqueurs* », il rend compte de leur nature économe. Quand le gendre du marquis de Ravenel expose le montage juridique de la construction des futurs hôtels à Enval, qui consiste à donner les terrains à la société de construction, Oriol s'offusque : « *sa parcimonie auvergnate s'indignait de ce terrain donné* ».

Le banquier, afin de le persuader d'un tel montage, vexe Oriol en comparant « *le grand agriculteur qui jette à poignées la semence dans la terre féconde, avec le paysan rapace qui compte les grains et n'obtient que des demi-récoltes* »

Laura PIGANIOL,

lauréate de poésie en langue française à PARIS

Le Cercle de poésie *Aux quatre points cardinaux* a couronné Laura PIGANIOL, âgée de seize ans, élève du collège Marcellin-Boule à Montsalvy, le samedi 14 mars 2009 à PARIS.



Vue de la salle des Fêtes de la Mairie du XVIIème arrondissement, dans laquelle Laura a reçu son prix de poésie

En 2007, Laura avait publié « **PREMIERS ESSAIS** ».

Le poème primé est extrait de son deuxième recueil « **L'ANNEE DE MES QUINZE ANS** ».

Edités par l'imprimeur aurillacois ALBEDIA, ces recueils sont en vente notamment à 8 à Huit à Calvinet.

Rendez-vous en juin pour découvrir votre nouveau bulletin !

Boîte à suggestions : Ce bulletin vous a plu ? un peu ? beaucoup ? pas du tout ? ... accepter les critiques, c'est avancer ... notre réussite repose aussi sur les idées de chacun. N'hésitez pas à nous transmettre vos remarques, nous faire part de vos attentes ... ce bulletin est votre bulletin ... Nous serons attentifs aux suggestions que vous pourrez nous communiquer. Vous pouvez pour cela vous rapprocher des membres de la Commission « Bulletin municipal ».

Certains d'entre-vous nous ont fait part de suggestions qui ont reçu l'approbation de la commission et qui figurent dans ce bulletin ...



Justin LAVIGNE est
décédé à Verdun le 20
septembre 1917 à un peu
plus de 21 ans

